

Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, (Grand'Place)

CONDITIONS	PUBLICITE
Par la poste, Un an.....	20 francs
Six mois.....	10 francs
Trois mois.....	5 francs
Departements non-limotrophes et Etranger, port en sus.	

ANNONCES	LA LIGNE
Reclames.....	0,75
Fautes-divers.....	2,00
Chronique locale.....	4,00
Echos.....	5,00
Gazette du Nord.....	6,00

Temps probable. — En France, le ciel va s'éclaircir dans l'Ouest; un temps nuageux et un peu frais est probable dans les autres régions.

SENAT

Suite de la séance du vendredi 2 juillet

LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS DU CHEMIN DE FER

M. STRAUSS a accepté la limite de 52 ans. L'amendement de M. BROUËR de la VILLEMOYON est repoussé par 186 voix contre 138. M. LANTIER a proposé de limiter à 55 ans l'âge de la retraite pour les agents du service actif et à 60 ans pour les employés de bureaux qui n'ont pas passé 15 ans dans le service actif. M. STRAUSS combat l'amendement. Après quelques observations de M. GIRARD, M. CAILLAUX défend le projet du gouvernement. M. STRAUSS réplique. Le Sénat adopte alors la limite d'âge de 55 ans pour les agents du service actif. On passe à la disposition qui fixe à 60 ans l'âge de la retraite des employés de bureaux. M. CAILLAUX et ROUVIER demandent au Sénat d'adopter cette limite. Par 186 voix contre 138, la limite de 60 ans est adoptée pour les employés de bureaux qui n'ont pas fait 15 ans de service actif. Une proposition de M. DENOUËT ayant pour objet d'admettre les ouvriers d'atelier aux bénéfices de la loi est repoussée. La fin de l'article 2 avec le texte Lantier est adopté. Séance levée à 6 h. 25; séance mardi à 3 h.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Suite de la séance du vendredi 2 juillet

LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. DEJEANTE blâme ensuite la guerre faite par les radicaux aux syndicalistes et l'indifférence des classes dirigeantes à l'égard de la misère. Devant cette mise en cause nous ne cessons de crier : vive la révolution ! M. DEJEANTE est grand, plus grand encore que celle qui nous valut ces réactions du boulangisme puis du nationalisme. Il est temps de rebrousser chemin. M. BUISSON, qui a abordé ensuite la tribune, expose les raisons pour lesquelles il s'est séparé du ministre. Certes, il n'oubliera jamais les services que le cabinet s'est efforcés de rendre à la cause sociale, mais il a cependant déçu les hautes espérances qu'il avait données. Je me suis détaché du gouvernement, à mesure que M. le Président du Conseil s'éloignait du peuple. Et l'orateur aborde le fond de son interpellation qui vise spécialement à agiter le parti radical et à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires. Le gouvernement, dit-il, est une première occasion de manifester son attachement à la classe ouvrière et à la question de la C. G. T. On se souvient de l'ordre du jour présenté par la délégation des gauches, par l'intermédiaire de M. Delcassé, invité par le gouvernement à faire un rapport sur les attributions légales. On sait ce que cela signifiait. Le Président du Conseil rejeta l'ordre du jour et déclara que quelle qu'elle soit la violence de ces revendications, mais il n'y avait pas de lien entre une association légale. C'est là une belle page d'histoire pour M. le Président du Conseil et je ne l'oublierai jamais. Mais hélas ! pourquoi faut-il qu'à l'occasion des associations de fonctionnaires il n'ait pas eu la même attitude ? M. BUISSON fait l'histoire de la question de la retraite. Il cite le rapport de M. Barthou lorsque M. Clemenceau arriva au pouvoir. Il indique dans sa déclaration qu'il était disposé à aborder tous de suite l'examen des revendications à propos de la loi de 1884. Or, qu'elle ne fut pas notre stupor lorsque, 3 mois après, M. Clemenceau déposa un projet de statut si différent de celui que l'on attendait. On se souvient de la violence de la réaction qui se déclara alors entre le gouvernement et les fonctionnaires. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Les fonctionnaires se sont mis en révolte à l'égard de M. Clemenceau. Mais c'est parce que vous vous étiez mis en bataille ! (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Ont-ils fait les fonctionnaires ? Ils se sont défendus, groupés, ils ont fait un mouvement sur l'opinion publique à laquelle il faut toujours en appeler. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Mais alors vous avez frappé. Bien plus, alors qu'il ne restait que deux révoltes à annuler, un instituteur et un postier, vous vous êtes entêté. M. le Président, dans une rigueur injustifiée et depuis, vous avez frappé sur le parti radical et vous avez pu être beaucoup plus que vous n'auriez voulu. Au fond, qu'avait-il de plus dans le dossier de ces revendications qu'un délit d'opinion ? On a toujours eu le droit de se révolter de langage contre le gouvernement ; or, on n'en a jamais fait la preuve. Après ça, il vous a fallu aller plus loin, vous avez frappé un homme qui n'avait rien fait de plus que de donner son opinion sur la loi de 1884. C'est la C. G. T. et son cas, pas devant la Chambre, vous avez engagé tout un débat sur le patriotisme et l'antipatriotisme, etc. etc. etc. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) M. BUISSON. — Eh quoi ! tandis que la loi de 1901 sur les Associations se discute dans tout le pays parmi les modestes employés de la République, en une magnifique floraison de vie sociale, que faites-vous ? Vous sévissez et vous jetez à la face de ces braves gens vos mépris en les traitant de bureaucratie en révolte. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Et alors que se prennent à souhaiter ces fonctionnaires les lois de leurs intérêts ? La révolution, la vraie, celle de la démocratie contre l'administration française. Oui, vous avez dit que les instituteurs, notables devenus les maîtres du pays ! C'est faux. Ils ont seulement demandé d'être mis en rapport avec la classe ouvrière (Applaudissements à l'extrême-gauche.) (Retenue au centre et sur une grande partie de la Chambre.) Quelle revanche vous avez préparé à ces fonctionnaires frappés ? Deux ans vous avez été obligés de retirer votre projet de statut pour en présenter un autre. Le mouvement syndicaliste est partout marqué du même caractère et je m'en félicite car c'est beau pour mon pays. (Appl. à l'extrême-gauche.) Tous ces fonctionnaires ont le même idéal. Ils demandent qu'à côté des ministres responsables devant un Conseil d'Administration on entreprenne des représentants de la corporation et cela c'est dans l'orientation de la future démocratie. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Vous avez déclaré que 600 familles des derniers révoqués n'avaient pas de pardon à attendre tant que vous seriez sur ces bancs. Vous pensez sans doute rassurer ainsi les déments que vous sentez nécessaires à la République bourgeoise. Ainsi, plutôt que de voir

où il faut payer. Nos dépenses se sont accrues de 600 millions en dix ans, sans tenir compte de la conversion du 3 1/2 en 3 %.

Dans ces conditions, il est fatal que nous en arrivions à ne plus pouvoir faire honneur à nos affaires. Nous vivons d'emprunts sans avoir le courage d'emprunter au grand jour. Les émissions d'obligations à court terme sont chargées de boucler chaque budget.

Naturellement, si ces nouveaux impôts ne sont pas acceptés ou remplacés par d'autres, il en faudra davantage ; et c'est la solution la plus probable, car ce n'est pas à la veille des élections que la Chambre saura résister aux surenchères. Les intentions vertueuses de la Chambre vont bien jusqu'à nommer, au scrutin secret, des bureaux, une commission hostile, mais elles s'arrêteront là.

Certes, la commission va, suivant les rites accoutumés, débiter par des déclarations admirables. M. Berteaux, républicain, va parler de l'ordre, de l'économie et de la sagesse qui doivent régner dans nos budgets. Ce débordement de clichés n'empêchera pas ensuite M. Berteaux d'encourager toutes les fantaisies démagogiques, de réclamer pour ses chemins de fer le maximum de rétrocessions et le minimum d'âge ; de presser le Sénat de voter un projet gigantesque de retraites ouvrières sans se soucier des répercussions financières ; de prôner le rachat des chemins de fer, comme il l'a fait pour le réseau de l'Ouest, en un mot de pousser à toutes les « audaces démocratiques » dont le budget doit faire les frais.

C'est pourquoi le public ne se forge plus d'illusions sur le sérieux et l'efficacité du travail parlementaire. Une commission du budget qui choisit un tel président donne d'avance la mesure de ce qu'elle peut faire d'utile. Elle fera quelques misères à M. Caillaux, lui cherchera querelle pour manifester à peu de frais son esprit d'indépendance, démolira joyeusement le château de cartes qui lui est présenté ; mais tout finira par s'arranger au dernier moment sur le dos des contribuables.

C'est l'ordinaire scénario de la revue de fin d'année qu'on appelle la discussion du budget, et qui se jouera, selon toute vraisemblance, suivant le plan traditionnel.

Tu as choisi ces hommes, bon peuple de France. Paix-lez !

IL FAUDRA PAYER

Le budget présenté par M. Caillaux pour 1910 ne compte pas un seul partisan, dans la commission qui vient d'être nommée, pour l'examiner et en préparer la discussion. Dans les journaux blocards, on se réjouit et on attend le mot d'ordre avant d'exprimer un avis.

De droite et de gauche des critiques se font entendre qui mettent en mauvaise posture le ministre des finances et son budget.

« La situation est grave, écrit M. Jaures. M. Caillaux avoue 105 millions de déficit, il y en aura bien 200, et cela sans qu'aucune réforme sociale puisse être votée ».

Dans l'« Aurone », M. Chaigne, député de la Gironde, un des élus à la commission du budget, y fait observer avec raison que le déficit avoué par M. Caillaux ne comprend pas :

- Les 32 millions réclamés par le réseau de l'Etat ;
- Les 30 millions nécessaires pour les premiers besoins de la marine ;
- Les 14 millions exigés par l'artillerie ;
- Les 5 autres qu'engouffrera l'imprimerie nationale.

Tout cela reviendra sous forme de prêts supplémentaires en cours d'exercice. Comment sortir de là ? Jusque-là, les membres de la commission sont plus fertiles en solutions négatives qu'en propositions positives. Ils ne veulent pas des nouveaux impôts sur lesquels table M. Caillaux, et ils n'ont que trop beau jeu à en montrer les défauts. M. Caillaux est réduit à faire argent de tout.

Il engouffre d'une bouche les huit millions des diamants de la couronne, qu'on avait mis de côté pour les pensions d'invalides. C'est un expédient de ministre aux abois.

Il veut tondre les chiens sans miséricorde, ce qui fera plus de bruit que de recettes.

Il donne un tour de vis au pressoir des successions, ce qui ne satisfait ni les calculateurs sérieux, qui voient où nous mène cette charge croissante imposée aux héritages, ni les socialistes, qui entendent garder cette ressource pour les grandes réformes ouvrières.

Nous ne parlons même pas du timbre sur les quittances de moins de dix francs, ni de la surtaxe sur l'essence d'automobiles, qui risque d'embrayer l'essor d'une industrie féconde jusqu'ici en plus-values. M. Caillaux ne se fait pas d'illusions sur la médiocrité des moyens qu'il propose. Son tort est de se prêter à une politique qui nous conduit à un pareil bilan.

Cette politique, la Chambre y pousse à toute l'année et tous les jours, sauf celui

LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. DEJEANTE blâme ensuite la guerre faite par les radicaux aux syndicalistes et l'indifférence des classes dirigeantes à l'égard de la misère. Devant cette mise en cause nous ne cessons de crier : vive la révolution ! M. DEJEANTE est grand, plus grand encore que celle qui nous valut ces réactions du boulangisme puis du nationalisme. Il est temps de rebrousser chemin. M. BUISSON, qui a abordé ensuite la tribune, expose les raisons pour lesquelles il s'est séparé du ministre. Certes, il n'oubliera jamais les services que le cabinet s'est efforcés de rendre à la cause sociale, mais il a cependant déçu les hautes espérances qu'il avait données. Je me suis détaché du gouvernement, à mesure que M. le Président du Conseil s'éloignait du peuple. Et l'orateur aborde le fond de son interpellation qui vise spécialement à agiter le parti radical et à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires. Le gouvernement, dit-il, est une première occasion de manifester son attachement à la classe ouvrière et à la question de la C. G. T. On se souvient de l'ordre du jour présenté par la délégation des gauches, par l'intermédiaire de M. Delcassé, invité par le gouvernement à faire un rapport sur les attributions légales. On sait ce que cela signifiait. Le Président du Conseil rejeta l'ordre du jour et déclara que quelle qu'elle soit la violence de ces revendications, mais il n'y avait pas de lien entre une association légale. C'est là une belle page d'histoire pour M. le Président du Conseil et je ne l'oublierai jamais. Mais hélas ! pourquoi faut-il qu'à l'occasion des associations de fonctionnaires il n'ait pas eu la même attitude ? M. BUISSON fait l'histoire de la question de la retraite. Il cite le rapport de M. Barthou lorsque M. Clemenceau arriva au pouvoir. Il indique dans sa déclaration qu'il était disposé à aborder tous de suite l'examen des revendications à propos de la loi de 1884. Or, qu'elle ne fut pas notre stupor lorsque, 3 mois après, M. Clemenceau déposa un projet de statut si différent de celui que l'on attendait. On se souvient de la violence de la réaction qui se déclara alors entre le gouvernement et les fonctionnaires. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Les fonctionnaires se sont mis en révolte à l'égard de M. Clemenceau. Mais c'est parce que vous vous étiez mis en bataille ! (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Ont-ils fait les fonctionnaires ? Ils se sont défendus, groupés, ils ont fait un mouvement sur l'opinion publique à laquelle il faut toujours en appeler. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Mais alors vous avez frappé. Bien plus, alors qu'il ne restait que deux révoltes à annuler, un instituteur et un postier, vous vous êtes entêté. M. le Président, dans une rigueur injustifiée et depuis, vous avez frappé sur le parti radical et vous avez pu être beaucoup plus que vous n'auriez voulu. Au fond, qu'avait-il de plus dans le dossier de ces revendications qu'un délit d'opinion ? On a toujours eu le droit de se révolter de langage contre le gouvernement ; or, on n'en a jamais fait la preuve. Après ça, il vous a fallu aller plus loin, vous avez frappé un homme qui n'avait rien fait de plus que de donner son opinion sur la loi de 1884. C'est la C. G. T. et son cas, pas devant la Chambre, vous avez engagé tout un débat sur le patriotisme et l'antipatriotisme, etc. etc. etc. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) M. BUISSON. — Eh quoi ! tandis que la loi de 1901 sur les Associations se discute dans tout le pays parmi les modestes employés de la République, en une magnifique floraison de vie sociale, que faites-vous ? Vous sévissez et vous jetez à la face de ces braves gens vos mépris en les traitant de bureaucratie en révolte. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Et alors que se prennent à souhaiter ces fonctionnaires les lois de leurs intérêts ? La révolution, la vraie, celle de la démocratie contre l'administration française. Oui, vous avez dit que les instituteurs, notables devenus les maîtres du pays ! C'est faux. Ils ont seulement demandé d'être mis en rapport avec la classe ouvrière (Applaudissements à l'extrême-gauche.) (Retenue au centre et sur une grande partie de la Chambre.) Quelle revanche vous avez préparé à ces fonctionnaires frappés ? Deux ans vous avez été obligés de retirer votre projet de statut pour en présenter un autre. Le mouvement syndicaliste est partout marqué du même caractère et je m'en félicite car c'est beau pour mon pays. (Appl. à l'extrême-gauche.) Tous ces fonctionnaires ont le même idéal. Ils demandent qu'à côté des ministres responsables devant un Conseil d'Administration on entreprenne des représentants de la corporation et cela c'est dans l'orientation de la future démocratie. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Vous avez déclaré que 600 familles des derniers révoqués n'avaient pas de pardon à attendre tant que vous seriez sur ces bancs. Vous pensez sans doute rassurer ainsi les déments que vous sentez nécessaires à la République bourgeoise. Ainsi, plutôt que de voir

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Suite de la séance du vendredi 2 juillet

LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. DEJEANTE blâme ensuite la guerre faite par les radicaux aux syndicalistes et l'indifférence des classes dirigeantes à l'égard de la misère. Devant cette mise en cause nous ne cessons de crier : vive la révolution ! M. DEJEANTE est grand, plus grand encore que celle qui nous valut ces réactions du boulangisme puis du nationalisme. Il est temps de rebrousser chemin. M. BUISSON, qui a abordé ensuite la tribune, expose les raisons pour lesquelles il s'est séparé du ministre. Certes, il n'oubliera jamais les services que le cabinet s'est efforcés de rendre à la cause sociale, mais il a cependant déçu les hautes espérances qu'il avait données. Je me suis détaché du gouvernement, à mesure que M. le Président du Conseil s'éloignait du peuple. Et l'orateur aborde le fond de son interpellation qui vise spécialement à agiter le parti radical et à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires. Le gouvernement, dit-il, est une première occasion de manifester son attachement à la classe ouvrière et à la question de la C. G. T. On se souvient de l'ordre du jour présenté par la délégation des gauches, par l'intermédiaire de M. Delcassé, invité par le gouvernement à faire un rapport sur les attributions légales. On sait ce que cela signifiait. Le Président du Conseil rejeta l'ordre du jour et déclara que quelle qu'elle soit la violence de ces revendications, mais il n'y avait pas de lien entre une association légale. C'est là une belle page d'histoire pour M. le Président du Conseil et je ne l'oublierai jamais. Mais hélas ! pourquoi faut-il qu'à l'occasion des associations de fonctionnaires il n'ait pas eu la même attitude ? M. BUISSON fait l'histoire de la question de la retraite. Il cite le rapport de M. Barthou lorsque M. Clemenceau arriva au pouvoir. Il indique dans sa déclaration qu'il était disposé à aborder tous de suite l'examen des revendications à propos de la loi de 1884. Or, qu'elle ne fut pas notre stupor lorsque, 3 mois après, M. Clemenceau déposa un projet de statut si différent de celui que l'on attendait. On se souvient de la violence de la réaction qui se déclara alors entre le gouvernement et les fonctionnaires. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Les fonctionnaires se sont mis en révolte à l'égard de M. Clemenceau. Mais c'est parce que vous vous étiez mis en bataille ! (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Ont-ils fait les fonctionnaires ? Ils se sont défendus, groupés, ils ont fait un mouvement sur l'opinion publique à laquelle il faut toujours en appeler. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Mais alors vous avez frappé. Bien plus, alors qu'il ne restait que deux révoltes à annuler, un instituteur et un postier, vous vous êtes entêté. M. le Président, dans une rigueur injustifiée et depuis, vous avez frappé sur le parti radical et vous avez pu être beaucoup plus que vous n'auriez voulu. Au fond, qu'avait-il de plus dans le dossier de ces revendications qu'un délit d'opinion ? On a toujours eu le droit de se révolter de langage contre le gouvernement ; or, on n'en a jamais fait la preuve. Après ça, il vous a fallu aller plus loin, vous avez frappé un homme qui n'avait rien fait de plus que de donner son opinion sur la loi de 1884. C'est la C. G. T. et son cas, pas devant la Chambre, vous avez engagé tout un débat sur le patriotisme et l'antipatriotisme, etc. etc. etc. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) M. BUISSON. — Eh quoi ! tandis que la loi de 1901 sur les Associations se discute dans tout le pays parmi les modestes employés de la République, en une magnifique floraison de vie sociale, que faites-vous ? Vous sévissez et vous jetez à la face de ces braves gens vos mépris en les traitant de bureaucratie en révolte. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Et alors que se prennent à souhaiter ces fonctionnaires les lois de leurs intérêts ? La révolution, la vraie, celle de la démocratie contre l'administration française. Oui, vous avez dit que les instituteurs, notables devenus les maîtres du pays ! C'est faux. Ils ont seulement demandé d'être mis en rapport avec la classe ouvrière (Applaudissements à l'extrême-gauche.) (Retenue au centre et sur une grande partie de la Chambre.) Quelle revanche vous avez préparé à ces fonctionnaires frappés ? Deux ans vous avez été obligés de retirer votre projet de statut pour en présenter un autre. Le mouvement syndicaliste est partout marqué du même caractère et je m'en félicite car c'est beau pour mon pays. (Appl. à l'extrême-gauche.) Tous ces fonctionnaires ont le même idéal. Ils demandent qu'à côté des ministres responsables devant un Conseil d'Administration on entreprenne des représentants de la corporation et cela c'est dans l'orientation de la future démocratie. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Vous avez déclaré que 600 familles des derniers révoqués n'avaient pas de pardon à attendre tant que vous seriez sur ces bancs. Vous pensez sans doute rassurer ainsi les déments que vous sentez nécessaires à la République bourgeoise. Ainsi, plutôt que de voir

IL FAUDRA PAYER

où il faut payer. Nos dépenses se sont accrues de 600 millions en dix ans, sans tenir compte de la conversion du 3 1/2 en 3 %.

Dans ces conditions, il est fatal que nous en arrivions à ne plus pouvoir faire honneur à nos affaires. Nous vivons d'emprunts sans avoir le courage d'emprunter au grand jour. Les émissions d'obligations à court terme sont chargées de boucler chaque budget.

Naturellement, si ces nouveaux impôts ne sont pas acceptés ou remplacés par d'autres, il en faudra davantage ; et c'est la solution la plus probable, car ce n'est pas à la veille des élections que la Chambre saura résister aux surenchères. Les intentions vertueuses de la Chambre vont bien jusqu'à nommer, au scrutin secret, des bureaux, une commission hostile, mais elles s'arrêteront là.

Certes, la commission va, suivant les rites accoutumés, débiter par des déclarations admirables. M. Berteaux, républicain, va parler de l'ordre, de l'économie et de la sagesse qui doivent régner dans nos budgets. Ce débordement de clichés n'empêchera pas ensuite M. Berteaux d'encourager toutes les fantaisies démagogiques, de réclamer pour ses chemins de fer le maximum de rétrocessions et le minimum d'âge ; de presser le Sénat de voter un projet gigantesque de retraites ouvrières sans se soucier des répercussions financières ; de prôner le rachat des chemins de fer, comme il l'a fait pour le réseau de l'Ouest, en un mot de pousser à toutes les « audaces démocratiques » dont le budget doit faire les frais.

C'est pourquoi le public ne se forge plus d'illusions sur le sérieux et l'efficacité du travail parlementaire. Une commission du budget qui choisit un tel président donne d'avance la mesure de ce qu'elle peut faire d'utile. Elle fera quelques misères à M. Caillaux, lui cherchera querelle pour manifester à peu de frais son esprit d'indépendance, démolira joyeusement le château de cartes qui lui est présenté ; mais tout finira par s'arranger au dernier moment sur le dos des contribuables.

C'est l'ordinaire scénario de la revue de fin d'année qu'on appelle la discussion du budget, et qui se jouera, selon toute vraisemblance, suivant le plan traditionnel.

Tu as choisi ces hommes, bon peuple de France. Paix-lez !

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Lemoine, curé d'Ennevelin, est nommé curé de Wavrin, en remplacement de M. Dumont, démissionnaire.

Tu as choisi ces hommes, bon peuple de France. Paix-lez !

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés sur la motion de M. Lesies, réclamant le vote personnel.

Ont voté pour : MM. Cochon, Danette, Defontaine, Delaune, Desobry, Delort, Dron, Durie, Fievet, Ghesbrière, Gonlaux, Grossou, Guesde, Guislain, Lemire, Le Roy, Melin, Passuel, Plichon, Sella, Vandame.

A voté contre : M. Debove.

S'est abstenu : M. Guillaud.

Le Sénat a adopté la motion par 454 voix contre 77.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Socquet, chef de gare à Ommaing, est nommé chef de gare à Lillers, en remplacement de M. Noullet, admis à la retraite.

M. Guillaud, employé principal, faisant fonction de secrétaire d'inspecteur à Soissons, est nommé chef de gare à Ommaing.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Sont nommés préposés de 3e classe :

- A Villers-Outréau, M. Verpillier, receveur buraliste de 1re classe à Sinceny (Aisne) ;
- A Noyelles, M. Moreau, receveur buraliste de 1re classe à Port-d'Envaux (Charente-Inférieure) ;
- A Aubers, M. Moreau, receveur buraliste de 1re classe à Mareuil (Vendée) ;
- A Marquette-lez-Bouchain, M. Heuschler, receveur buraliste de 1re classe à Linsay (Seine-et-Oise) ;
- A Quéroy-sur-Deule, M. Julia, receveur buraliste de 1re classe à Esquigneuve-Entrées (Puy-de-Dôme) ;
- A Barvin, M. Ferrer, receveur buraliste de 1re classe à Saint-Cyr-du-Vendruell (Eure) ;
- A Adcq, M. Liot, receveur buraliste de 1re classe à Lavron (Mayenne) ;
- A Wambrechies, M. Joubert de Mazarzy, receveur buraliste de 1re classe à Bouzillé (Maine-et-Loire) ;
- A Comines, M. Zidon, receveur buraliste de 1re classe à Saint-Paul-en-Jarret (Loire).

A Hornaing, M. Collet, receveur buraliste de 2e classe à Langourla (Côte-d'Or) ;

A Seclin, M. Hugel, receveur buraliste de 2e classe à Avelon-Bergelle (Gers) ;

A Hantay, M. Landreau, receveur buraliste de 2e classe à Saint-Espiet (Gironde) ;

A Masnières, M. Chibaudet, receveur buraliste de 2e classe à Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault) ;

A Allennes-les-Marais, M. Colonier, receveur buraliste de 2e classe à Sourmaix (Pyrénées-Orientales) ;

A Fournes, M. Garroutte, receveur buraliste de 2e classe à Saint-Avit (Puy-de-Dôme) ;

A Steene, M. Maury, receveur buraliste de 2e classe à Chivovès (Sabot-et-Loire) ;

A Hornaing, M. Peyruat, receveur buraliste de 2e classe à Velleux (Vendée) ;

A Wambrechies, M. Quintal, receveur buraliste de 2e classe à Sussac (Haute-Vienne) ;

A Allennes-les-Marais, M. Trille, receveur buraliste de 2e classe à Pont-de-Lam (Tarn) ;

A Wallers, M. Guilbert, receveur buraliste de 1re classe à Montoux (Loir-et-Cher) ;

A Marq-en-Barroul, M. Fréel, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Douera ;

A Spycyck, M. Grimaud, ex-adjutant au 11e régiment de chasseurs à Vesoul ;

A Ormaing, M. Guyon, sergent-major au 21e régiment d'infanterie coloniale.

LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. DEJEANTE blâme ensuite la guerre faite par les radicaux aux syndicalistes et l'indifférence des classes dirigeantes à l'égard de la misère. Devant cette mise en cause nous ne cessons de crier : vive la révolution ! M. DEJEANTE est grand, plus grand encore que celle qui nous valut ces réactions du boulangisme puis du nationalisme. Il est temps de rebrousser chemin. M. BUISSON, qui a abordé ensuite la tribune, expose les raisons pour lesquelles il s'est séparé du ministre. Certes, il n'oubliera jamais les services que le cabinet s'est efforcés de rendre à la cause sociale, mais il a cependant déçu les hautes espérances qu'il avait données. Je me suis détaché du gouvernement, à mesure que M. le Président du Conseil s'éloignait du peuple. Et l'orateur aborde le fond de son interpellation qui vise spécialement à agiter le parti radical et à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires. Le gouvernement, dit-il, est une première occasion de manifester son attachement à la classe ouvrière et à la question de la C. G. T. On se souvient de l'ordre du jour présenté par la délégation des gauches, par l'intermédiaire de M. Delcassé, invité par le gouvernement à faire un rapport sur les attributions légales. On sait ce que cela signifiait. Le Président du Conseil rejeta l'ordre du jour et déclara que quelle qu'elle soit la violence de ces revendications, mais il n'y avait pas de lien entre une association légale. C'est là une belle page d'histoire pour M. le Président du Conseil et je ne l'oublierai jamais. Mais hélas ! pourquoi faut-il qu'à l'occasion des associations de fonctionnaires il n'ait pas eu la même attitude ? M. BUISSON fait l'histoire de la question de la retraite. Il cite le rapport de M. Barthou lorsque M. Clemenceau arriva au pouvoir. Il indique dans sa déclaration qu'il était disposé à aborder tous de suite l'examen des revendications à propos de la loi de 1884. Or, qu'elle ne fut pas notre stupor lorsque, 3 mois après, M. Clemenceau déposa un projet de statut si différent de celui que l'on attendait. On se souvient de la violence de la réaction qui se déclara alors entre le gouvernement et les fonctionnaires. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Les fonctionnaires se sont mis en révolte à l'égard de M. Clemenceau. Mais c'est parce que vous vous étiez mis en bataille ! (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Ont-ils fait les fonctionnaires ? Ils se sont défendus, groupés, ils ont fait un mouvement sur l'opinion publique à laquelle il faut toujours en appeler. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Mais alors vous avez frappé. Bien plus, alors qu'il ne restait que deux révoltes à annuler, un instituteur et un postier, vous vous êtes entêté. M. le Président, dans une rigueur injustifiée et depuis, vous avez frappé sur le parti radical et vous avez pu être beaucoup plus que vous n'auriez voulu. Au fond, qu'avait-il de plus dans le dossier de ces revendications qu'un délit d'opinion ? On a toujours eu le droit de se révolter de langage contre le gouvernement ; or, on n'en a jamais fait la preuve. Après ça, il vous a fallu aller plus loin, vous avez frappé un homme qui n'avait rien fait de plus que de donner son opinion sur la loi de 1884. C'est la C. G. T. et son cas, pas devant la Chambre, vous avez engagé tout un débat sur le patriotisme et l'antipatriotisme, etc. etc. etc. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) M. BUISSON. — Eh quoi ! tandis que la loi de 1901 sur les Associations se discute dans tout le pays parmi les modestes employés de la République, en une magnifique floraison de vie sociale, que faites-vous ? Vous sévissez et vous jetez à la face de ces braves gens vos mépris en les traitant de bureaucratie en révolte. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Et alors que se prennent à souhaiter ces fonctionnaires les lois de leurs intérêts ? La révolution, la vraie, celle de la démocratie contre l'administration française. Oui, vous avez dit que les instituteurs, notables devenus les maîtres du pays ! C'est faux. Ils ont seulement demandé d'être mis en rapport avec la classe ouvrière (Applaudissements à l'extrême-gauche.) (Retenue au centre et sur une grande partie de la Chambre.) Quelle revanche vous avez préparé à ces fonctionnaires frappés ? Deux ans vous avez été obligés de retirer votre projet de statut pour en présenter un autre. Le mouvement syndicaliste est partout marqué du même caractère et je m'en félicite car c'est beau pour mon pays. (Appl. à l'extrême-gauche.) Tous ces fonctionnaires ont le même idéal. Ils demandent qu'à côté des ministres responsables devant un Conseil d'Administration on entreprenne des représentants de la corporation et cela c'est dans l'orientation de la future démocratie. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Vous avez déclaré que 600 familles des derniers révoqués n'avaient pas de pardon à attendre tant que vous seriez sur ces bancs. Vous pensez sans doute rassurer ainsi les déments que vous sentez nécessaires à la République bourgeoise. Ainsi, plutôt que de voir

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Lemoine, curé d'Ennevelin, est nommé curé de Wavrin, en remplacement de M. Dumont, démissionnaire.

Tu as choisi ces hommes, bon peuple de France. Paix-lez !

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés sur la motion de M. Lesies, réclamant le vote personnel.

Ont voté pour : MM. Cochon, Danette, Defontaine, Delaune, Desobry, Delort, Dron, Durie, Fievet, Ghesbrière, Gonlaux, Grossou, Guesde, Guislain, Lemire, Le Roy, Melin, Passuel, Plichon, Sella, Vandame.

A voté contre : M. Debove.

S'est abstenu : M. Guillaud.

Le Sénat a adopté la motion par 454 voix contre 77.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Socquet, chef de gare à Ommaing, est nommé chef de gare à Lillers, en remplacement de M. Noullet, admis à la retraite.

M. Guillaud, employé principal, faisant fonction de secrétaire d'inspecteur à Soissons, est nommé chef de gare à Ommaing.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Sont nommés préposés de 3e classe :

- A Villers-Outréau, M. Verpillier, receveur buraliste de 1re classe à Sinceny (Aisne) ;
- A Noyelles, M. Moreau, receveur buraliste de 1re classe à Port-d'Envaux (Charente-Inférieure) ;
- A Aubers, M. Moreau, receveur buraliste de 1re classe à Mareuil (Vendée) ;
- A Marquette-lez-Bouchain, M. Heuschler, receveur buraliste de 1re classe à Linsay (Seine-et-Oise) ;
- A Quéroy-sur-Deule, M. Julia, receveur buraliste de 1re classe à Esquigneuve-Entrées (Puy-de-Dôme) ;
- A Barvin, M. Ferrer, receveur buraliste de 1re classe à Saint-Cyr-du-Vendruell (Eure) ;
- A Adcq, M. Liot, receveur buraliste de 1re classe à Lavron (Mayenne) ;
- A Wambrechies, M. Joubert de Mazarzy, receveur buraliste de 1re classe à Bouzillé (Maine-et-Loire) ;
- A Comines, M. Zidon, receveur buraliste de 1re classe à Saint-Paul-en-Jarret (Loire).

A Hornaing, M. Collet, receveur buraliste de 2e classe à Langourla (Côte-d'Or) ;

A Seclin, M. Hugel, receveur buraliste de 2e classe à Avelon-Bergelle (Gers) ;

A Hantay, M. Landreau, receveur buraliste de 2e classe à Saint-Espiet (Gironde) ;

A Masnières, M. Chibaudet, receveur buraliste de 2e classe à Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault) ;

A Allennes-les-Marais, M. Colonier, receveur buraliste de 2e classe à Sourmaix (Pyrénées-Orientales) ;

A Fournes, M. Garroutte, receveur buraliste de 2e classe à Saint-Avit (Puy-de-Dôme) ;

A Steene, M. Maury, receveur buraliste de 2e classe à Chivovès (Sabot-et-Loire) ;

A Hornaing, M. Peyruat, receveur buraliste de 2e classe à Velleux (Vendée) ;

A Wambrechies, M. Quintal, receveur buraliste de 2e classe à Sussac (Haute-Vienne) ;

A Allennes-les-Marais, M. Trille, receveur buraliste de 2e classe à Pont-de-Lam (Tarn) ;

A Wallers, M. Guilbert, receveur buraliste de 1re classe à Montoux (Loir-et-Cher) ;

A Marq-en-Barroul, M. Fréel, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Douera ;

A Spycyck, M. Grimaud, ex-adjutant au 11e régiment de chasseurs à Vesoul ;

A Ormaing, M. Guyon, sergent-major au 21e régiment d'infanterie coloniale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Suite de la séance du vendredi 2 juillet

LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. DEJEANTE blâme ensuite la guerre faite par les radicaux aux syndicalistes et l'indifférence des classes dirigeantes à l'égard de la misère. Devant cette mise en cause nous ne cessons de crier : vive la révolution ! M. DEJEANTE est grand, plus grand encore que celle qui nous valut ces réactions du boulangisme puis du nationalisme. Il est temps de rebrousser chemin. M. BUISSON, qui a abordé ensuite la tribune, expose les raisons pour lesquelles il s'est séparé du ministre. Certes, il n'oubliera jamais les services que le cabinet s'est efforcés de rendre à la cause sociale, mais il a cependant déçu les hautes espérances qu'il avait données. Je me suis détaché du gouvernement, à mesure que M. le Président du Conseil s'éloignait du peuple. Et l'orateur aborde le fond de son interpellation qui vise spécialement à agiter le parti radical et à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires. Le gouvernement, dit-il, est une première occasion de manifester son attachement à la classe ouvrière et à la question de la C. G. T. On se souvient de l'ordre du jour présenté par la délégation des gauches, par l'intermédiaire de M. Delcassé, invité par le gouvernement à faire un rapport sur les attributions légales. On sait ce que cela signifiait. Le Président du Conseil rejeta l'ordre du jour et déclara que quelle qu'elle soit la violence de ces revendications, mais il n'y avait pas de lien entre une association légale. C'est là une belle page d'histoire pour M. le Président du Conseil et je ne l'oublierai jamais. Mais hélas ! pourquoi faut-il qu'à l'occasion des associations de fonctionnaires il n'ait pas eu la même attitude ? M. BUISSON fait l'histoire de la question de la retraite. Il cite le rapport de M. Barthou lorsque M. Clemenceau arriva au pouvoir. Il indique dans sa déclaration qu'il était disposé à aborder tous de suite l'examen des revendications à propos de la loi de 1884. Or, qu'elle ne fut pas notre stupor lorsque, 3 mois après, M. Clemenceau déposa un projet de statut si différent de celui que l'on attendait. On se souvient de la violence de la réaction qui se déclara alors entre le gouvernement et les fonctionnaires. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Les fonctionnaires se sont mis en révolte à l'égard de M. Clemenceau. Mais c'est parce que vous vous étiez mis en bataille ! (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Ont-ils fait les fonctionnaires ? Ils se sont défendus, groupés, ils ont fait un mouvement sur l'opinion publique à laquelle il faut toujours en appeler. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Mais alors vous avez frappé. Bien plus, alors qu'il ne restait que deux révoltes à annuler, un instituteur et un postier, vous vous êtes entêté. M. le Président, dans une rigueur injustifiée et depuis, vous avez frappé sur le parti radical et vous avez pu être beaucoup plus que vous n'auriez voulu. Au fond, qu'avait-il de plus dans le dossier de ces revendications qu'un délit d'opinion ? On a toujours eu le droit de se révolter de langage contre le gouvernement ; or, on n'en a jamais fait la preuve. Après ça, il vous a fallu aller plus loin, vous avez frappé un homme qui n'avait rien fait de plus que de donner son opinion sur la loi de 1884. C'est la C. G. T. et son cas, pas devant la Chambre, vous avez engagé tout un débat sur le patriotisme et l'antipatriotisme, etc. etc. etc. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) M. BUISSON. — Eh quoi ! tandis que la loi de 1901 sur les Associations se discute dans tout le pays parmi les modestes employés de la République, en une magnifique floraison de vie sociale, que faites-vous ? Vous sévissez et vous jetez à la face de ces braves gens vos mépris en les traitant de bureaucratie en révolte. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Et alors que se prennent à souhaiter ces fonctionnaires les lois de leurs intérêts ? La révolution, la vraie, celle de la démocratie contre l'administration française. Oui, vous avez dit que les instituteurs, notables devenus les maîtres du pays ! C'est faux. Ils ont seulement demandé d'être mis en rapport avec la classe ouvrière (Applaudissements à l'extrême-gauche.) (Retenue au centre et sur une grande partie de la Chambre.) Quelle revanche vous avez préparé à ces fonctionnaires frappés ? Deux ans vous avez été obligés de retirer votre projet de statut pour en présenter un autre. Le mouvement syndicaliste est partout marqué du même caractère et je m'en félicite car c'est beau pour mon pays. (Appl. à l'extrême-gauche.) Tous ces fonctionnaires ont le même idéal. Ils demandent qu'à côté des ministres responsables devant un Conseil d'Administration on entreprenne des représentants de la corporation et cela c'est dans l'orientation de la future démocratie. (Applaudissements à l'extrême-gauche.) Vous avez déclaré que 600 familles des derniers révoqués n'avaient pas de pardon à attendre tant que vous seriez sur ces bancs. Vous pensez sans doute rassurer ainsi les